

La manne providentielle de la Région

Les longues négociations, parfois aussi piquantes qu'un plateau d'oursins envoyé par Michel Vauzelle à Jean-Claude Gaudin, débouchent parfois sur de bonnes surprises. Elles prennent la tournure d'une convention de partenariat entre le Conseil régional et la Ville de Marseille. Qui va bien au-delà des 12 millions d'euros donnés par le premier à la seconde pour la couverture du futur stade Vélodrome et son annexe dédiée au rugby. *"Nous sommes heureux que les discussions sur le stade aient acté cette mécanique"*, se réjouit Yves Moraine, président du groupe UMP au conseil municipal. Votée dès aujourd'hui par la Région, puis lundi dans l'hémicycle municipal, cette convention unique en son genre s'appuie sur les doubles perspectives de la capitale de la culture 2013 et de l'Euro de foot 2016 pour injecter de l'argent frais. Soit 40 millions d'euros, destinés, outre le Vélodrome, à la rénovation des piscines municipales, à des opérations d'aménagement pluvial ou d'habitat et, à hauteur de 15 M€ des travaux sur des équipements culturels. Une partie de cette manne va être utilisée pour des rénovations urgentes, les budgets de la Ville étant serrés. *"À ces 40 millions, précise Daniel Sperling, conseiller municipal et régional UMP, il faut ajouter 90 millions versés par la Région à la communauté urbaine MPM. Dont la moitié concerne des infrastructures marseillaises. Cette reconnaissance de notre statut de ville capitale est pour nous une victoire."* Obtenue au forceps.